



Les caractéristiques du territoire

Des caractéristiques uniques

Situées entre le port de Dunkerque et la frontière franco-belge, les Dunes de Flandre s'étendent sur 15 kilomètres, et se prolongent au-delà sur encore 14 kilomètres jusqu'à l'embouchure de l'Yser à Nieupoort en Belgique.

Elles constituent des espaces naturels et des paysages de première importance. Toute la zone côtière, dont la mer, les plages et vasières ont un intérêt écologique de niveau international, se situe sur un axe migratoire ornithologique majeur de l'Europe du nord-ouest.

Elles présentent un paysage ouvert, changeant au rythme des marées et des passages de navires, au gré du vent et des couleurs du ciel. Découvert à marée basse, le vaste estran aux douces ondulations emprisonnant des bâches, est tantôt ourlé de dunes, tantôt bordé d'une digue promenade agrémentée, à Malo-les-Bains et Bray-Dunes, de villas balnéaires à l'architecture surprenante, et souvent classées.

En composant avec les facteurs naturels, les premières modifications apportées par l'Homme ont contribué à donner au paysage un sens historique, culturel et ethnique fort : réseau hydraulique des waterings, habitat rural, alignements des maisons de pêcheurs à l'abri des cordons dunaires...

Outre son littoral bordant la mer du Nord, le caractère maritime du territoire est très présent puisque l'on se situe ici sur la plaine maritime flamande, terres peu à peu gagnées sur la mer depuis le XII^{ème} siècle. Cette proximité de l'eau reste toujours très prégnante avec le réseau des Watergangs sur les polders. L'économie première et historique a été la pêche, activité qui fait partie de notre patrimoine maritime et qui est célébrée chaque année à travers le Carnaval de Dunkerque.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, les évolutions dans les activités économiques, les déplacements et les modes de vie se sont traduites par de profondes modifications dans les formes urbaines, architecturales et végétales.

Caractérisé par une très forte densité de population, une dynamique activité industrielle et une agriculture performante, le département du Nord a vu nombre de ses milieux naturels disparaître. L'espace littoral n'a pas échappé à cette logique, notamment avec l'agglomération dunkerquoise et son vaste complexe industrialo-portuaire.

Plus de 80% des espaces dunaires originellement présents ont disparu. Sur les 38 km linéaires de côtes du département, les 25 km linéaires d'espaces dunaires qui existaient encore dans les années 1950 se sont réduits à 7 kilomètres. Composant les Dunes de Flandre, ils sont protégés et représentent les derniers espaces de paysage dunaire flamand.